

Jean de La Source

Univers France

Naissance d'une Nation

Constitution & Programme

Amicalement Vôtre éditions

ISBN : 978-2-490469-00-0

Jean de La Source



Naissance d'une Nation

Constitution & Programme

Amicalement Vôtre éditions

ISBN 978-2-490469-00-0

CONSTITUTION

A la date de la constitution de « *La Nation Univers France* », par le vote de sa Population, au suffrage universel et à la majorité absolue, « *La République Française* » sera purement et simplement dissoute, et « *La Nation Univers France* » s'y substituera dans sa pleine et entière territorialité, par la présente Constitution, dont aucun des effets ne saurait être antérieur à sa fondation.

Il ne saurait donc exister, pour « *La Nation Univers France* », de traité, de dette, de passif ou d'intégration à quelque structure ou union supranationale que ce soit.

Seul le Peuple constituant « *La Nation Univers France* » aura latitude et pouvoir pour constituer un Gouvernement, nommer un Etat, et avaliser ou infirmer par Référendum à choix multiple, tous les codes et règlements à venir régissant la présente Nation, constituée.

Il ne saurait être toléré quelque corporatisme ou communautarisme à la tête de La Nation.

Est nommé « *Personne votant* », tout individu de quelque sexe que ce soit, âgé de plus dix huit ans au jour de son inscription sur les Listes électorales de La Nation.

A titre d'exemples non exhaustifs, il est formellement inscrit dans la présente Constitution, que les Dirigeants de La Nation doivent représenter la Totalité de la Population résidant sur son territoire, sans aucune distinction, ni discrimination quelles qu'elles soient, ni aucune prérogative par rapport à une appartenance à un Groupe, une Confrérie, ou une Religion, si importants puissent-ils être.

Il est à préciser, de façon non exhaustive, la reconnaissance, sans prérogative aucune, des communautés présentes sur le Territoire National, à savoir :

- 1) La Franc Maçonnerie et ses diverses obédiences sont des organismes respectables sans aucune prérogative ni passe-droit, que ce soit au niveau de l'Etat ou de la Justice qui se doit d'être parfaitement libre, indépendante et surtout équitable vis-à-vis de quelque être humain que ce soit constituant La Population Nationale ;
- 2) Les Religions, grandes ou émergentes, se pratiquent dans le cadre du rassemblement de leurs fidèles et croyants, sans aucune incidence, ni prérogative vis-à-vis de La Nation, de ses représentants, ou de sa Population ;
- 3) Les Génocides, Crimes contre l'Humanité, et autres injustices notoires, commises par des tiers, antérieurement à la Constitution de La Nation, seront reconnues sur la foi de faits historiques, sans aucune prérogative par rapport à quelque autre personne que ce soit, constituant La Population Nationale ;
 - La Shoah est un Crime contre l'Humanité, y compris le Peuple Juif, auquel La Nation doit tout le respect et la compassion possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;
 - Le Génocide Arménien est un Crime contre l'Humanité auquel La Nation doit tout le respect et la compassion possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;

- Les souffrances endurées en Afrique, de part et d'autre, sont des abus notoires auxquels La Nation doit tout le respect et la compassion possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;
- Les souffrances et atrocités généralement quelconques, infligées à quelque Peuple ou Communauté que ce soit, par le passé, seront reconnus dès lors qu'elles sont historiquement prouvés. La Nation leur doit tout le respect et la compassion possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;
- 4) La Religion Juive est la plus ancienne Religion monothéiste connue et pratiquée sur le Territoire de La Nation qui lui reconnaît le droit de culte, avec tout le respect et la reconnaissance possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;
- 5) La Religion Chrétienne, qu'elle soit Catholique, Protestante, Orthodoxe, ou de quelque courant que ce soit, est établie, de très longue date sur le territoire en qualité de Religion connue et pratiquée sur le Territoire de La Nation qui lui reconnaît le droit de culte avec tout le respect et la reconnaissance possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;

- 6) La Religion Musulmane est également établie sur le Territoire de la Nation qui lui reconnaît le droit de culte avec tout le respect et la reconnaissance possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;
- 7) Les Partis Politiques légalement déclarés et représentatifs de courants de pensées de plus de cinq mille personnes sont établis sur le Territoire de La Nation qui leur reconnaît le droit d'expression, avec tout le respect et la reconnaissance possibles, sans que cela ne constitue, dans un sens ou dans l'autre, de différence avec quelque individu que ce soit, faisant partie de La Population ;

La Nation, son Etat et ses différentes administrations considèrent chaque individu résidant sur son territoire dans la plus parfaite équité.

Le Principe de Confiance est la condition sine qua non de l'intégrité de La Nation.

L'Education, la Culture, la Prévention et le Conseil priment dans tous les cas sur la coercition qui ne doit s'appliquer qu'en cas de crime ou délit avérés, vis-à-vis de personnes réellement reconnues comme responsables de leurs actes criminels ou délictueux.

La Nation instaurera une nouvelle monnaie d'une valeur de 1/600 milliardième du Produit Intérieur Brut (*PIB*) annuel représentant également le taux horaire du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (*SMIC*).

Calcul: P.I.B. divisé par ($24h \times 365 \text{ jours} \times 66\,000\,000 \text{ d'habitants}$).

Les salaires plus élevés et autres augmentations ponctuelles fluctueront en fonction de la prépondérance de la profession (*santé, services publics*) et de la participation à l'accroissement du P.I.B. (*salariés, entreprises, travailleurs indépendants*).

Un principe de Sécurité de Soins sera instauré qui devra garantir la qualité et la parfaite gratuité des soins médicalement reconnus pour chaque personne faisant partie de la Population.

Priorité sera donnée à une Education Nationale, objective et utile au développement de chaque individu, dès la petite enfance, soit à partir de l'âge de 3 (*trois*) ans ;

Cette éducation sera basée sur l'apprentissage de la langue telle qu'elle fut étymologiquement établie à l'époque de, et par, Molière et de Jean de La Fontaine ;

Les fantaisies linguistiques et modernisations dues aux modes et intégrations, devront être stipulées comme telles sans pouvoir remplacer le langage national établi ;

La lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, l'arithmétique, les mathématiques, les sciences, la physique, l'histoire objective, la géographie, ainsi que deux langues étrangères, et la philosophie seront enseignées avant l'âge du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (*BEPC*) ;

L'éducation sexuelle doit se faire dans le cadre de la Famille et des Médecins Généralistes traitants ;

Lors de comportements significatifs d'enfants mal informés, un Service de Protection de l'Enfance pourra, en adéquation avec la Famille, instruire tel ou tel enfant dont l'ignorance pourrait représenter un risque pour sa Santé ou son équilibre ;

La Majorité Sexuelle est fixée à 16 (*seize ans*), sans mesure de rétorsion pour des plus jeunes qui auraient des expériences sans rapports avec pénétration, et une différence d'âge inférieure à deux ans ;

Un Service Militaire Citoyen est instauré en fin de classe de 3^{ème} (Troisième), alors que les Enfants concernés sont âgés de treize à seize ans.

Ce Service Militaire se décompose en quatre Phases ou Périodes de 3 (*trois*) mois, la quatrième représentant une période de vacances, ou d'entrée dans la vie active, normales.

Phase A :

La première Phase de 3 (*trois*) mois, remplaçant la date d'entrée en Seconde, devra se passer, dans un encadrement Militaire, et dans une Caserne prévue à cet effet, située à une distance minimale de Cent Kilomètres du lieu de Résidence Habituelle de l'Enfant.

Cette « *Mesure* » a plusieurs objectifs :

- Responsabiliser les Jeunes, en ce qu'ils font partie intégrante de La Nation ;
- Leur faire apprécier l'importance réelle que revêtent leurs Parents ou tuteurs, en les éloignant, pour un court laps de temps de ceux-ci ;
- Permettre aux Parents de se retrouver « *en couple* », durant cette même période, afin de renouer certains dialogues perdus, et éviter ainsi, nombre de divorces ;
- Permettre aux Jeunes, à l'Armée, et à l'Education Nationale de faire ensemble, un Bilan d'Aptitudes, et d'envisager l'Orientation Future de chaque Jeune, qu'il soit Fille ou Garçon ;

- Former les Jeunes face aux dangers présents dans la Société Moderne, et leur donner les moyens de se défendre, voire de riposter, en cas d'agression.

Phase B :

La Seconde Phase de 3 (*trois*) mois est constituée par une immersion dans le secteur vers lequel le Jeune aura été orienté après épreuves et concertation :

- Les Jeunes Destinés à l'Armée pourront tester leur volonté d'y faire carrière durant un trimestre de plus ;
- Les Jeunes destinés à la Vie Active feront un stage en apprentissage dans une Entreprise, une Association Déclarée, ou une Collectivité ;
- Les Jeunes destinés à poursuivre leurs études reprendront le cours normal de leur scolarité ;

Phase 3 :

Nouvelle immersion de 3 (*trois*) mois dans une Caserne Militaire correspondant aux aptitudes et choix des Jeunes de chaque catégorie ;

- Une formation et un entraînement à la Défense Nationale seront dispensés par des instructeurs gradés de l'Armée de La Nation pour les corps d'Armées suivants :
 - Armée de Terre
 - Marine Nationale
 - Armée de l'Air
 - Corps Diplomatique

- Stratégies Numériques et Nouvelles Technologies de Défense Armée ;

Phase 4 :

Un retour dans les Familles et Foyers, dans le cadre de vacances sera instauré pour une dernière période de 3 (*trois*) mois avant que chaque Jeune ne prenne la direction du Second Cycle de son éducation, que ce soit dans la scolarité traditionnelle, l'armée, ou le monde du travail ;

Les Impôts seront supprimés au profit de Contributions au Budget de La Nation ;

Il sera établi un plancher en dessous duquel aucune contribution ne sera réclamée aux personnes ou foyers à faibles revenus ;

Dans tous les cas, les Contributions ne devront excéder 20% (*vingt pour cent*) du revenu net de chaque personne ou foyer ;

Les Dépenses Exceptionnelles de l'Etat seront présentées au vote de La Population votant par voie de référendum ;

En cas de demande expresse d'une partie de la Population, sur un sujet important et précis, recueillant un minimum d'un million de signatures, un Référendum d'Initiative Populaire est autorisé, à la condition qu'il représente l'intérêt général et non celui d'un Parti Politique, d'une Communauté particulière, ou d'une Religion ;

Un Taux de Taxe sur la Valeur Ajoutée sera établi pour les produits, services et marchandises ne revêtant aucun aspect de première nécessité ;

La nourriture essentielle, viande, poisson, légumes, fruits, eau, bière et vin ne seront pas assujettis à la TVA ;

Les services médicaux, d'urgences, de transports de personnes, des postes, télécommunications, et information, ne seront pas assujettis à la TVA ;

Les subventions d'Etat ne seront accordées qu'à des Associations, Collectivités, ou Organismes d'Utilité Publique ;

Les Services et Clubs Sportifs amateurs, n'engendrant aucune manifestation payante, hors mis la participation symbolique d'un public de proximité, bénéficieront de subventions ;

Les Services et Clubs d'Apprentissage de l'Art, n'engendrant aucune manifestation payante, hors mis la participation symbolique d'un public de proximité, bénéficieront de subventions ;

Les rétributions, honoraires, dividendes et salaires de quelque personne que ce soit de la Population ne pourront être supérieurs au SMIC qu'à partir du moment où aucune personne recensée dans les Registres de l'Etat Civil de la Nation ne percevra moins que le minimum vital qui sera établi, chaque premier janvier, pour l'année à venir, par le Ministère du Trésor Public ;

Pour les Sociétés rétribuant des salariés et des actionnaires, sitôt que le montant de l'action aura été doublé, sur une période inférieure à cinq années pleines et consécutives, les bénéficiaires et/ou dividendes seront répartis à parts égales, soit 50% (*cinquante pour cent*) pour la masse salariale et 50% (*cinquante pour cent*) pour les actionnaires ou porteurs de parts ;

Tout salarié d'une Entreprise est considéré comme actionnaire de fait, dès sa deuxième année d'ancienneté dans l'entreprise.

Toute demande de Grève devra être motivée et justifiée par un motif valable auprès du Comité National d’Ethique du Monde Salarial qui fera partie intégrante du Gouvernement et sera composé de Salariés et d’Employeurs volontaires ayant au moins dix années d’ancienneté dans une activité donnée ;

Les Services de Police et de Gendarmerie sont au Service de la Nation et non à l’usage exclusif de l’Etat ;

Lors de conflits entre l’Etat et d’un nombre significatif de personnes émanant de la Population, chaque Policier ou Gendarme pourra faire usage de son libre-arbitre, en son âme et conscience ;

La violence ne fait pas partie des prérogatives de La Nation ;

L’usage de La Force Publique ne doit être fait qu’en cas de mise en danger réel de personnes ou de biens;

Entre le bien et la personne, priorité est donnée à la personne ;

Il ne pourra en aucun cas être saisi à quiconque plus qu’il ne possède ou plus qu’il ne doit au principal ;

En cas de saisie à la demande d’un organisme bancaire, ou des services fiscaux, ou tout autre service généralement quelconque, seul le principal de la somme due pourra faire l’objet d’une saisie, déduction faite de quelque intérêt que ce soit, sauf en cas de mauvaise foi et de moyens financiers avérés du débiteur ;

Priorité est donnée à la Famille biologique.

En cas de litiges familiaux, des médiateurs ayant eux-mêmes une famille stable, seront désignés in limine litis ;

Un enfant a besoin de son père ET de sa mère jusqu'à l'âge de quinze ans ; sauf en cas de décès ou de comportement dangereux avéré de l'un des deux parents ;

Le divorce est un pis-aller qui ne doit pas être sous-estimé en cas de couple avec enfants de moins de quinze ans.

Les couples homosexuels ont droit au mariage et à la vie de leur choix, hors mis l'adoption systématique,

Toute demande d'adoption par quelque couple que ce soit, devra faire l'objet d'une étude préalable, effectuée par des professionnels de la Santé Publique, dans le seul intérêt de l'enfant à adopter ;

Les pratiques de reproduction extra utérines par des tiers étrangers au couple de parents légitimes sont interdites.

En aucun cas la culture d'origine ou la religion ne peuvent primer sur l'Education Nationale.

Les établissements scolaires religieux devront se conformer à l'intérêt général de La Nation et ne pas inculquer des préceptes allant à l'encontre de l'Ordre Public ;

Il devra être fait état, dans les dits établissements, des autres religions existant sans distinction d'importance ou de crédibilité.

La Foi est personnelle, la Nation est Universelle.

Il sera envisagé par « *La Nation Univers France* » une extension territoriale avec les pays francophones, ou aptes à la devenir, qui en feront la demande, dans l'intérêt de paix la plus globale possible, de commerce, d'éducation et/ou de culture ;

Il pourra être envisagé par « *La Nation Univers France* » une intégration à l'Europe, dans le cadre d'une Europe des Nations où notre langue serait enseignée au même titre que la langue maternelle de chacun des pays concernés par une éventuelle Union.

La Diplomatie revêt une importance capitale afin de nouer des liens harmonieux avec tous les pays du Monde ;

Il sera établi des Ambassades et des Consulats dans chaque pays du Monde ;

Un siège à l'Organisation des Nations Unies sera demandé.

Une Armée de collaboration internationale sera créée à l'initiative de « *La Nation Univers France* » .

Lors d'Élections Nationales au suffrage universel, le premier tour est prépondérant.

Un parti politique ou un mouvement qui gouvernerait « *La Nation Univers France* » avec moins de 40% (*quarante pour cent*) des voix au premier tour devra, par voie de référendum, demander confirmation ou invalidation de son élection, à la Population Votant, à l'issue de sa deuxième année de mandat.

Toute personne faisant partie de la Population Votant et ayant déjà voté, peut suggérer un amendement ou une proposition de Loi, en adressant le texte détaillé sur le Formulaire Public destiné à cet effet sur le site officiel de « *La Nation Univers France* » .

Le site fondateur est www.universfrance.fr

Il sera rédigé un Code Civil, un Code Pénal, et différents Codes et Règlements nécessaires à la Justice et à l'administration de La Nation.

Tous les Tribunaux seront collégiaux, y compris le Tribunal d'Instance.

Tous les Tribunaux devront comporter au moins un Magistrat professionnel qui présidera chaque instance.

L'Aide Juridictionnelle sera à la charge de La Nation.

Toute personne assignée en Justice, devant quelque juridiction que ce soit a le droit de se représenter elle-même.

En cas de demande et de nécessité, un Avocat commis d'office sera désigné par le Bureau de l'Ordre des Avocats concerné, et rémunéré par La Nation si les moyens financiers du justiciable sont insuffisants pour assurer sereinement sa défense ou sa demande.

Une Mercuriale des Prix des produits de première nécessité sera établie et publiée chaque mois par les Bourses Spécialisées concernées.

Le dumping des marchandises de première nécessité est interdit.

Les centrales d'achats, super marchés, hyper marchés et autres grands circuits de distribution devront rétrocéder à prix coûtant, plus frais de transport, si transport il y a, aux commerces de proximité dans le rayon de leur achalandage, afin de relancer la vie active en milieu rural et dans la plus grande étendue possible de tout le territoire de « *La Nation Univers France* » .

Les drogues généralement quelconques seront librement vendues, à très bas prix dans des drogueries spécialisées, afin d'anéantir tout trafic et/ou contrebande ;

Les cigarettes et produits du tabac ne seront pas taxés davantage que les produits de luxe ;

Les carburants nécessaires à la libre circulation de la population, ne seront pas taxés davantage que les produits de première nécessité ;

La fluidification et l'amélioration de la circulation routière, cyclable et ferroviaires seront facilitées ;

Suppression de tout panneau indicateur ou publicitaire inutile ou redondant,

Suppression de tous les radars avec émission d'amendes ou retraits de points de permis de conduire, sauf en cas de conduite réellement dangereuse ;

Un excès de vitesse raisonnable ne représente pas une conduite dangereuse si le conducteur est correctement formé et réellement apte à la conduite,

Allègement du Code de la Route.

Renforcement des exigences de conduite au volant.

Les personnes inaptes à la conduite ne doivent pas être autorisées à prendre le volant.

Les vitesses sur la route devront être définies en fonction des dangers réels, des performances des véhicules, de l'état des routes et des compétences moyennes des conducteurs correctement formés et sévèrement sélectionnés.

Dans la majorité des cas, ce n'est pas la vitesse qui est dangereuse, mais le conducteur.

Une vitesse raisonnable doit cependant être observée en toutes circonstances, ainsi que la visibilité et les distances de sécurité.

Tous les ralentisseurs, obstacles, et obturateurs de visibilité devront être supprimés afin de garantir la sécurité des usagers et le bon état des véhicules.

Les transports en commun et le covoiturage devront être privilégiés.

Le réseau ferroviaire doit desservir toutes les communes de La Nation et, pour les plus éloignées, un service d'autocars gratuits, financés par les Communes de Destination devront être mis en place.

Les transports maritimes polluants auront interdiction de s'approcher à moins de trois miles marins des côtes, sauf en cas de carénage.

Un nettoyage écologique de la totalité du territoire et de ses côtes maritimes sera effectué chaque année par des Associations ou Organismes aidés par La Nation.

Pour éviter les feux de forêt et entretenir le patrimoine vert de La Nation, les forêts à risque seront subdivisées en parcelles d'un hectare qui seront attribuées à des familles souhaitant y établir leur résidence principale, de préférence en bois et, à tout le moins se confondant écologiquement et architecturalement à La Nature ;

Les familles bénéficiaires de ces dotations devront, en échange, débroussailler et entretenir la parcelle de forêt qui leur sera impartie, annuellement, suivant un cahier des charges inhérent au Bail Emphytéotique établi par la collectivité responsable territoriale des parcelles attribuées.

Le développement des toitures et sites photovoltaïques, ainsi que les turbines à marée motrice ou dépression d'eau seront favorisés.

Le recyclage des déchets nucléaires déjà produits sera développé afin d'en extraire l'énergie résiduelle et les décontaminer durablement.

Les rejets polluants sont interdits quelle que soit l'importance économique du pollueur.

Les produits alimentaires doivent être sains, nonobstant toute influence de lobbies ou d'intérêts économiques ;

Les additifs toxiques ne doivent pas seulement être indiqués sur l'emballage ou le conditionnement, ils sont purement et simplement interdits.

La santé et la vie des personnes doivent être préservées quels que soient les moyens ou l'âge de chaque individu.

Un salaire pour parent qui élève son ou ses enfants de moins de quinze ans au foyer ou pour adulte qui accueille son ou ses parents âgés de plus de soixante ans à son domicile seront attribués.

L'âge de la retraite est fixé à soixante ans.

Le financement de « *La Nation Univers France* » se fait dans la mesure de ses moyens et de ses besoins réels.

Lors de dépassements de budgets, des referenda proposent à la Population la taxe ou la contribution concernées, de préférence avant la dépense, sauf cas de force majeure (*catastrophe naturelle, pénurie, guerre*).

Les Elus du Peuple sont au service de La Nation qui est constituée de La Population tout entière.

Il n'existe pas de salaire pour les élus ;

Des honoraires et des défraiements leurs sont attribués par La Nation, sans que ceux-ci ne dépassent dix fois le montant du SMIC, hors mis justification impérieuse.

Les retraites des élus ne doivent pas dépasser cinq fois le montant du SMIC pour un exercice minimum de dix ans dans le cumul de leurs fonctions successives au service de La Nation.

Le cumul des mandats est autorisé dans le cadre des député-maires.

Le suffrage universel désigne Le Chef de La Nation qui nomme un vice-président dont la mission est de remplacer ipso facto le Président auprès des Ministres, du Pouvoir Législatif et de La Population lors d'empêchements ou de déplacements du Président à l'étranger.

La Nation est découpée en quarante régions et cent départements historiques afin de respecter les spécificités et traditions locales.

Il est prévu trois cent circonscriptions à définir par la subdivision des départements par taille de population.

L'Assemblée Nationale réunit les députés qui proposent et votent les Lois.

Tout député absent plus de trois fois en séance habituelle en une année, est considéré comme démissionnaire.

Il est remplacé, dès la quatrième séance par son suppléant qui endosse le titre et les honoraires du député en ses lieux et place.

Le Sénat est fusionné avec l'Académie Française.

Un Encyclopédie Française ainsi qu'un Quid seront rédigés et publiés par les autorités compétentes, en édition papier et numérique.

Une prise de participation de La Nation sera demandée aux GAFAM.

Un bureau d'étude de création d'équivalents nationaux indépendants aux GAFAM sera créé.

Le racisme, l'ostracisme et la xénophobie sont interdits au même titre que les « *discriminations positives* ».

La construction de « *La Nation Univers France* » se fait depuis la base.

Dans un premier temps, les fondateurs d'Univers France proposent à La Population, une ébauche de Constitution et de Programme à élaborer avec Le Peuple jusqu'à sa publication officielle.

Ensuite, dans le cadre d'une Charte Morale dite : « *La Charte des 1000 Villes* » (*fondation 1989*), mille Maires de La Nation sont sollicités aux fins de cautionner et avaliser la candidature de la personne désignée pour représenter « *La Nation Univers France* » lors des prochaines élections présidentielles.

Chaque Maire signataire de « *La Charte des 1000 Villes* » peut proposer trois textes de Lois dont un sera soumis au vote de la première Assemblée Nationale constituée ;

Chaque Maire signataire de « *La Charte des 1000 Villes* » est prioritaire pour être lui-même candidat ou désigner une ou un candidat(e) de sa Commune pour porter les couleurs de « *La Nation Univers France* » lors des élections législatives.

Les élections municipales, départementales et régionales sont à la disposition des Partis Politiques et Candidats Libres traditionnels afin de garantir un équilibre des pouvoirs et des représentativités.

« *La Nation Univers France* » n'est incompatible avec aucune tendance légitime émanant de la volonté de La Population.

Les élus locaux doivent demeurer les plus proches de leurs administrés et les plus indépendants du Pouvoir Exécutif du sommet de l'Etat qu'il soit possible.

« *La Nation Univers France* » a pour but d'harmoniser la vie de tous et de chacun et de réguler les flux monétaires aux fins de juguler les disproportions indécentes.

La richesse n'est pas un tabou ni un défaut, mais la pauvreté est une infâmie.

Il ne tient qu'à « *La Nation Univers France* » de faire en sorte que tous et chacun vivions en harmonie dans un pays sain, équitable et prospère.

... en cours d'élaboration et de rédaction...

... pour l'instant, La Constitution et Le Programme sont mélangés
...le classement par catégorie sera fait en fin de rédaction.

La Constitution et le Programme de
« *La Nation Univers France* »
sont interactifs jusqu'à leur publication en édition brochée.
Vous pouvez apporter vos suggestions et formuler vos remarques
et critiques sur le site www.universfrance.fr ,
en rubrique « Contact »



HISTORIQUE

26 février 1956 :

Naissance du Président Fondateur d'Univers France



24 septembre 1972

Fondation d'Amicalement Vôtre



20 septembre 1989

Fondation de « *La Charte des 1000 Villes* »



21 juin 1993

Fondation du Mouvement « *Equilibre et Liberté* »



15 novembre 2016

Fondation du Mouvement « *La France 2 Mains* »



Mardi 28 novembre 2017

Fondation d'Univers France (*Journal Officiel*)

Jeudi 06 décembre 2018.

Notre beau Pays de France se comporte parfois de bien étrange façon.

Il est de coutume de dire que :

« L'Histoire est un éternel recommencement. »

Mais... à quoi bon recommencer sans cesse ce qui nous a toujours conduits au chaos ?

Il semblerait, à l'ère pourtant, soi-disant prétendue de la « *communication* », qu'il nous soit parfaitement impossible d'instaurer le moindre « *dialogue équitable* », « *constructif* ».

Force nous est de constater, et ce, depuis notre « *Sacro Laïc* » « *Révolution Française* », malgré l'instauration de la « *Démocratie* » et du « *Suffrage Universel* », que nous ne puissions nous exprimer qu'en « *Masse* », et en « *Colère* ».

Ce qui est parfaitement troublant, c'est qu'une sorte de « *Jemenfoutisme* » permanent stagne dans le pays entre deux périodes « *électorales* », que, sitôt une « *Campagne Présidentielle* » lancée, nous attendions bêtement que « *La Télévision* » nous propose une dizaine de « *Candidats* », plus ou moins identifiés, et que nous « *Choisissions* », tout aussi « *Bêtement* », parmi les seules personnes que « *La Télévision* » nous propose, pour :

« Diriger Notre Pays ! »

Il est clair que « *ça ne marche pas* », pour la bonne et simple raison que :

« Ça ne peut pas marcher ! »



Les « gens » qui vous demandent, par publicité interposée :

« *Votez pour Moi !* »

Sont, à l'évidence, des personnes qui souhaitent faire une « *Carrière Politique Personnelle* », et « *Gagner* » un « *Poste Important* », pour... « *Eux* » !



Depuis 1945, Marseille se prend pour Paris, Paris se prend pour New-York, et New-York se prend pour :

« *Le Centre du Monde !* »

Et... ça ne vous gêne pas...

Vous choisissiez « *Le* » ou « *La* » Candidat(e) qui vous paraît le(la) plus « *Sympathique* », le(la) plus « *Honnête* », et... si votre choix ne convient pas aux lobbies de la Finance, « *On* » vous sort un « *Médiapart* », ou quelque autre « *Canard Enchaîné* », un (ou plusieurs) « *Super Magistrat(s)* », et « *On* » vous fait d'abord détester, puis condamner, puis éliminer, de vous-mêmes, votre « *Candidat(e) Favori(te)* », sans coup férir.

Comme vous le constatez, et ce, dès le tout premier chapitre, nous n'allons pas abuser en ces pages de « *l'écriture inclusive* » à outrance car, ces pages deviendraient très rapidement illisibles.

De toutes façons, depuis « *Le Meunier, Son Fils Et L'Âne* », Jean de La Fontaine nous a enseigné que nous ne pouvions :

« *Contenter tout le Monde et son Père* »

Au mois de novembre 2016, lors de la « *Campagne du Premier Tour des Elections des « L.R. »* », nous avons lu tous les programmes de tous les candidats et candidates.

J'animais, à l'époque, des émissions en « *Live-Streaming* », sur un réseau-social, soi-disant « *libre* », qui comptabilisait trente deux mille abonnés, pour des scores moyens de cinq à dix mille « *télespectateurs/intervenants* », en « *simultané* ».

J'avais estimé, et je l'estime encore à ce jour, que le « *Candidat* » nommé : « *François Fillon* » était celui dont le « *Programme électoral* » se rapprochait le plus de celui d'Univers France¹.

Malgré des « *Statistiques Officielles* » minables, de l'ordre de quatre pour cent, je pris le pari, avec mes abonnés, du score que ce Monsieur réalisa.

Oh que j'étais content de mon « *analyse* » pertinente !

Vous alliez en faire notre prochain Président de la République, et notre horizon allait enfin s'éclaircir un peu.

Que nenni !

Il œuvra d'abord, tout seul, à son propre sabordage, pour « *narguer* » son concurrent « *Nicolas Sarkozy* », en prononçant, bien inutilement pour sa propre carrière, mais fort judicieusement pour ses détracteurs, la phrase la plus stupide qu'il eût pu prononcer, en direct :

« *On imaginerait mal Le Général de Gaulle, mis en examen !* »

¹ **Univers France** : Mouvement Participatif – Voir www.universfrance.fr



J'indiquai immédiatement à mes abonnés que s'en était fini pour lui, parce qu'il venait de demander officiellement à l'intelligentzia de le mettre lui-même en examen, ce qui ne saurait tarder.

Lorsque nous apprîmes qu'on lui reprochait une histoire « *d'emplois fictifs* » à hauteur de neuf cent mille euros, sa campagne et nos votes en ayant rapporté seize millions à son parti, je pris donc la peine de lui conseiller, en direct sur ma propre antenne, et par message personnel à sa propre intention de :

« Consigner un million d'euros auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, pour prouver sa bonne foi, d'attendre que La Justice fasse son travail, et de continuer NORMALEMENT sa campagne ».

Que nenni, ma chère Hortense !

Il pataugea tant et si bien, qu'il se noya tout seul, entraînant la totalité de « *son propre parti* », qui n'eut même pas le temps de nous proposer un « *remplaçant* » tangible.



Madame Le Pen et Monsieur Mélenchon n'ayant jamais eu la moindre envie de se retrouver titulaires du Palais de L'Elysée, il ne restait donc plus au Jeune et Sémillant « *Emmanuel Macron* » qu'à se faire offrir nos suffrages, par « *qui de droit* ».

Mais ça, mes Amis, nous le savons toutes et tous

DEPUIS LE DEBUT !



Alors, nous pleurnichons, nous râtons, nous faisons circuler la litanie du :

« *Ça va péter* »...

Enfin, par un beau matin d'automne, une Dame, Madame Jacline Mouraud, « *fit le buzz* » sur Internet, avec plus de cinq millions de vues, lors d'un clip-vidéo, lors duquel elle interpelait d'une part Monsieur Le Président de La République, au sujet de la hausse du prix des carburants, et d'autre part, elle lançait un Appel à La Population Française à une « *Mobilisation Générale* », le dix-sept novembre suivant, aux fins de manifester, vêtue de « *Gilets Jaune* » de Prévention Routière.

La pandémie de « *La Fièvre Jaune* » venait d'être inoculée !

Il fallut, sous peine de « *désertion* », à chacune et chacune et chacun d'entre-nous, citoyens français, prendre « *position* » :

« *Pour ou Contre Les Giles Jaunes ?* »

Certains esprits taquins, pointilleux, auraient pu se poser des questions fort déplacées, du genre :

« *Il veulent quoi ?* »

Ben... Il veulent dire que :

- « *C'est trop cher !* »
- « *On en marre !* »
- « *Le Président et son Gouvernement ne sont pas cool !* »

Ah ok !

Ils croyaient que nous ne nous en étions pas aperçus, et qu'en allant se peler, en plein hiver, dans les rues, ils pourraient former un Nouveau Gouvernement, et gérer le Pays, à la place du Gouvernement en place !

- « *Cool !*
J'adhère !
On s'inscrit où ?
On vote pour qui ?
Quel est le programme,
Qui est le ou la... (et zut ! avec votre écriture inclusive !) »

Comment ça, il n'y a pas de candidat, pas de projet, et pas de programme ?

- « *On manifeste, et c'est tout !*
- *On fait comme en 68 !*
- *On casse tout pour que « De Gaulle » s'en aille !*
- *Et on attend que Rothschild nous mette « Pompidou » à la place !*
- *Tu comprends, l'idée géniale ? »*

Euh... les Amis, je ne voudrais pas freiner votre enthousiasme, là, mais vous avez deux ans de retard !

Vous avez déjà viré « Fillon », et « Rothschild », comme vous dites, vous a déjà fourgué « Macron » !

Donc... votre « 68 » a cinquante ans, plus deux ans de... retard !

Je comprends toutefois que, le fait de faire du bruit, des vidéos qui « *buzzent* » sur le net, des chansons à succès, permettre à un humoriste de vous vendre « *ses propres gilets jaunes labellisés* », ça fasse marcher une certaine micro-économie, mais de là à être se montrer être un Peuple Responsable, en 2018... Faudrait peaufiner le « concept », non ?

Vous ne trouvez pas ?

Vos « *Révolutions* » consistent éternellement à « *tout casser* », sans rien mettre à la place.

Il y a même un pauvre boxeur qui s'est mis hors La Loi, tel un « *Spartacus* » des temps modernes, pour défendre « *la veuve et l'orphelin* », à poings nus, contre des « *C.R.S.* » qui « *tabassent le peuple* »...

Nous aurions pu verser une larme émue et gonfler notre poitrine d'admiration s'il ne s'était acharné à prendre à coups de pieds un « *C.R.S.* » à terre... bref... ça dérape... et de plus en plus !

Dans ce cas, le Monde de La Finance, reconstruira, comme d'habitude, et à vos frais, vos nouveaux dégâts.

J'ai personnellement consacré cinq années pleines et consécutives à vous proposer « *Univers France* », à le créer AVEC et POUR VOUS !

Je vous ai dit et redit que :

« *La Seule Façon de changer les choses* »

Etait, est, et demeurera de préparer un projet de Gouvernement pour notre pays, avec un Véritable Programme Equitable et Populaire, de structurer un Mouvement Sérieux dans chaque Commune de France, sous l'égide de « *La Charte des 1000 Villes* »...

Et...

« *Trop compliqué, les urnes, pour vous !* »

Tandis que :

« *Gilets jaunes !* »

« *Tous dans la rue !* »

« *Ça va péter !* »

Combien ?

Cinq millions ?

Dix millions ?

Vingt millions ?

Vous rendez-vous seulement compte, qu'au lieu de faire tout ce tapage, il y a belle lurette que nous aurions pu, sereinement, sérieusement, bâtir un Mouvement et... Prendre le Pouvoir... Légitimement ?

Etes-vous certaines et certains que vouliez VRAIMENT que ça change, ou est-ce que c'est juste « *Fun* » de jouer à « *La Révolution* », déguisés en poussins ?

Vous foncez tout droit dans les « *recup's* » en tous genres :

- Casseurs,
- Politiques,
- Partis,
- Opportunistes,
- Marchands,
- Petits Malins,

- Syndicats,
- Corporatismes,
- Communautarismes,
- Excentricités...



Résultat des courses, à moyen terme, mes Amis ?

« *Virer Macron !* »

Ok.

... Vous proposez « *QUI ?* » et « *QUOI ?* », à la place ?

- « *Ouais !*
- *Mais y'en a marre !*
- *Les Riches, ben ils sont riches !*
- *Et nous, les Pauvres, ben... Nous sommes Pauvres !* »

On vous a tout de même informés qu'il y a un peu plus de cinq mille ans que ça dure, et que, tant qu'un nombre suffisant d'intelligences concertées ne se réunira pas, pour le bien de tous et de chacun,

AVEC LE SOUTIEN DE TOUS ET DE CHACUN,

Ça ne marchera pas...

Comprenez-vous ?

Nous allons donc, si vous le voulez bien, reprendre, en ces pages, et point par point, ce que vous propose « *Univers France* », depuis bien avant sa Fondation Officielle, soit depuis un peu plus de cinq ans.



Cela vous fera au moins un peu de lecture, voire un Projet Concret, quand vous en aurez eu marre de vous « *peler le derche* » pour rien, dans les Rues de France et de Navarre.



PROGRAMME

« *La Nation Univers France* »

Article 1 :

Les « *Personnes Votant* », majeures et dotées de leur capacité à ester par leur votes, c'est-à-dire « *Pourvus de Droits Civiques* », et inscrites sur les Listes Electorales, se réunissent par le biais du site « *Open Source* » ci-après dénommé :

<http://www.universfrance.fr>

Dans le but de rédiger, proposer aux suffrages, et appliquer, dans le cadre du Gouvernement de « *La Nation Univers France* », un Programme Electoral, honnête, équitable, et concis.

Article 2 :

Il sera désigné ou élu, parmi les Membres de « *La Nation Univers France* » ainsi formée, des « *Délégué(e)s* » et Représentants Locaux dans chaque Commune, chaque Département et chaque Région, Métropolitaine et d'Outre-Mer, conformément à :

« *La Charte des 1000 Villes* »²

² La Charte des 1000 Villes : Voir www.universfrance.fr

Article 3 :

« *La Nation Univers France* » s'affranchit de tout Lobby, intervenant extérieur, « *subvention d'Etat* », et autre « *Financements externes* », par la Cotisation de chacun de ses Membres, fixée statutairement, conformément au Dépôt, et à la Publication au Journal Officiel de la République Française, à 20€ (*Vingt Euros*) par Membre Adhérent, et par an.

Seul le cumul des sommes versées par les Adhérents, directement sur le site Officiel : <http://www.universfrance.fr> représentera le Trésor du Mouvement, et sera utilisé en vue de la présentation de son Programme et d'Un ou Une Candidat(e), lors de la (des) prochaine(e) Election Présidentielle, dans le respect de la Constitution de la Vème République Française, qui sera dissoute et remplacée par la Constitution de « *La Nation Univers France* » en cas d'accession légitime au Pouvoir.

Article 4 :

Il est IMPERATIF que « *La Nation Univers France* », ses dirigeants, ses Membres, ses adhérents et sympathisants, instaurent un climat Familial de Confiance aux fins de gérer honnêtement et dignement « *La Nation Univers France* », dans le respect d'une Gestion dite :

« *De Bon Père de Famille* »

Article 5 :

Priorité est donnée à l'Enseignement des Fondamentaux dès la Petite Enfance.



L'entrée en classe de Maternelle Educative se fait dès l'âge de 3 (*Trois*) ans, en adéquation, et harmonie entre les Parents Légitimes et/ou Tuteurs Légaux de chaque Enfant Scolarisé et l' Education Nationale.



... en cours d'élaboration et de rédaction...

... pour l'instant, La Constitution et Le Programme sont mélangés
...le classement par catégorie sera fait en fin de rédaction.

La Constitution et le Programme de
« La Nation Univers France »
sont interactifs jusqu'à leur publication en édition brochée.
Vous pouvez apporter vos suggestions et formuler vos remarques
et critiques sur le site www.universfrance.fr ,
en rubrique « Contact »